

## Fort de Chaudanne - Remise en état du bâtiment du corps de garde et de la façade Est du bâtiment principal

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Depuis plusieurs années, des travaux ont été entrepris pour remettre en état le Fort de Chaudanne.

Cette action, entreprise en liaison avec la délégation à la Prévention et la Formation, s'inscrivait dans une perspective d'insertion et d'intégration de publics en difficulté et avait été menée avec l'Association Alternative-Chantiers.

Il est maintenant nécessaire d'intervenir et de façon urgente sur la couverture du bâtiment du corps de garde qui souffre de très sérieuses infiltrations et de restaurer la façade Est du bâtiment principal dont les pierres menacent de s'écrouler.

L'ensemble de l'opération est évalué à 150 000 F TTC qui se décomposent comme suit :

Fourniture et pose d'une ossature de toiture 4 pans sur dalle horizontale - Couverture en tôle laquée rouge tuile - Bardage des 2 points de pignons en tôle laquée - Pour une surface de 210 m <sup>2</sup>	80 000 F TTC
Remise en état de la façade (démolition des éléments de pierre gelés - purge - restauration de la corniche - des linteaux, pose de pierres nouvelles...)	70 000 F TTC

Cette tâche ne peut être confiée à l'Association Alternative-Chantiers car elle requiert des compétences tout à fait spécifiques ; il convient en conséquence de faire appel à une entreprise.

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider l'exécution de ces travaux,

- voter en dépenses au budget supplémentaire de l'exercice 1991 une somme de 150 000 F à rattacher au chapitre 903.90 article 232 (travaux) 85011 code service 31000, nécessaire à la réalisation de ce projet.

**M. FOUSSERET :** Je crois qu'il y a une action de longue haleine entreprise par la Ville de Besançon et l'Association Alternative-Chantiers qui consiste à faire remettre en état le Fort de Chaudanne. Vous savez que la Ville est très riche en forts, ce qui nous pose quelques problèmes en matière d'entretien et nous avons donc remis dès 1984 hors d'eau, le fort Beauregard.

A Chaudanne, il y a un certain nombre de travaux à réaliser pour permettre à la campagne 1992 de se dérouler correctement avec Alternative-Chantiers. Je souligne qu'il y a un travail très très important de préservation du patrimoine architectural militaire de la ville.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.